



Communiqué du 07 février 2022

## **L'initiative parlementaire Fässler franchit un premier obstacle au Parlement**

**La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats (CEATE-E) soutient à l'unanimité l'initiative parlementaire «Faire des recommandations de prix également pour le bois de forêts suisses» du conseiller aux Etats Daniel Fässler, président de ForêtSuisse. C'est un premier pas important vers des prix stables et économiquement viables pour le bois suisse.**

Le marché du bois 2021 s'est montré turbulent. Il a fallu déboursier des prix records pour les produits finis et semi-finis importés. Les prix à la production du bois brut (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois d'énergie) des forêts suisses se sont aussi redressés, sans pour autant rattraper les baisses successives intervenues depuis de nombreuses années. D'autres hausses sont indispensables, car la majorité des exploitations forestières suisses ne parviennent pas à couvrir les coûts d'entretien et d'exploitation de leurs forêts avec les recettes de la vente de leurs bois.

### **Il n'existe pas d'instrument permettant de fixer le prix du bois brut**

Jusqu'en 2020, la Commission suisse du marché du bois (CMB) permettait à ForêtSuisse et à l'industrie du bois de discuter de façon informelle de questions relatives au marché du bois et de son contexte. La CMB publiait régulièrement des recommandations de prix pour les bois d'œuvre des forêts suisses. Suite à l'intervention de la Commission de la concurrence (COMCO), à fin 2019, la CMB a été dissoute en été 2020. Depuis cette date, ForêtSuisse ne publie plus qu'une mercuriale historique dans le cadre des possibilités légales. Cette situation est particulièrement préjudiciable pour les quelque 245'000 propriétaires forestiers privés de Suisse. Ces personnes n'ont souvent pas ou que peu d'expérience du marché du bois; ne connaissant pas la demande, il leur est difficile de s'informer sur les prix à la production actuels.

### **L'initiative parlementaire Fässler est le bon instrument**

C'est pour remédier à cette lacune que Daniel Fässler a déposé une initiative parlementaire. Le conseiller aux Etats explique: «Les propriétaires forestiers suisses ont besoin d'un outil pour s'orienter lorsqu'ils doivent décider du volume de bois à récolter et à commercialiser. Des recommandations de prix non contraignantes, publiées en toute transparence, sont un instrument important».

Prochaine étape pour l'initiative parlementaire: elle va être examinée par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N). Si cette dernière l'approuve, un projet de loi concret sera élaboré.



# ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

## Contact

Florian Landolt

Responsable Communication et Politique, ForêtSuisse

+41 79 794 18 37

[florian.landolt@waldschweiz.ch](mailto:florian.landolt@waldschweiz.ch)

## **ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers**

ForêtSuisse est l'association faîtière des propriétaires forestiers. Elle représente les intérêts des quelque 250000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres permettant aux propriétaires, exploitantes et exploitants forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable, et de préserver la vitalité et la biodiversité des forêts. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.foretsuisse.ch](http://www.foretsuisse.ch)